



Communiqué de presse
Paris, le 16 juillet 2019

Confortement de 2 murs de soutènement de la RN118 à Sèvres Lancement des travaux

Les travaux de confortement des murs de soutènement de la RN118 sur la commune de Sèvres ont démarré fin juin 2019.

Deux murs ont été identifiés par les services de la Direction des routes Île-de-France (DiRIF) placés auprès du préfet de région comme nécessitant un renforcement, suite au diagnostic réalisé après l'effondrement d'une partie d'un mur de soutènement de la chaussée de l'autoroute A15 au niveau d'Argenteuil.



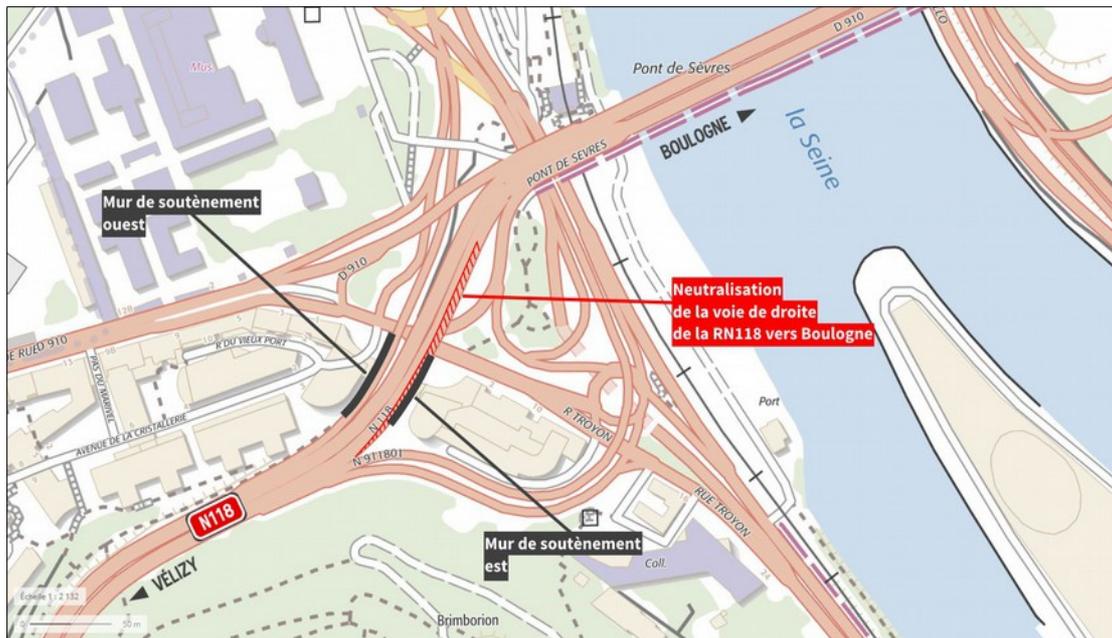
Ces murs soutiennent le remblai de la chaussée de la RN118 :

- Le premier mur (ouest, dans le sens Boulogne vers Vélizy) supporte la bretelle d'entrée en venant de Sèvres pour monter sur la RN118.
- Le second (est, dans le sens Vélizy vers Boulogne) supporte la RN118 juste après la bifurcation de la bretelle de sortie vers les quais de Sèvres et avant d'arriver au pont de Sèvres.

Ce remblai est d'une longueur d'environ 50 mètres et d'une hauteur pouvant aller de 6 à 7,5 mètres maximum. Il a été construit en 1972.

Par mesure de précaution, des restrictions de circulation sont actuellement mises en place depuis décembre 2018 :

- fermeture de la voie de droite de la N118 en direction de Boulogne à hauteur de Sèvres
- déviation des poids-lourds



La technique utilisée pour conforter les murs de soutènement en terre-armée consiste à implanter des clous métalliques longs de 10m en moyenne dans les remblais. Depuis le début du mois de mai, une dizaine de clous d'essai ont ainsi posés pour réaliser plusieurs tests de résistance. Des études géotechniques ont été menées en parallèle. Ces éléments ont permis de valider la technique de confortement.

Suite à cette phase préparatoire, **les travaux ont démarré le 24 juin par le mur Est afin de pouvoir rétablir les deux voies de circulation en direction de Boulogne pour le mois d'août 2019.**

Le renforcement des murs peut occasionner certains désagréments tels que le bruit ou des dégagements de poussière. La DiRIF s'est assurée du respect de l'arrêté municipal bruit en vigueur sur la commune de Sèvres. Elle réalise également la sécurisation des fenêtres du rez-de-chaussée des bâtiments concernés, en lien avec les gestionnaires des immeubles. Les travaux de confortement n'entraîneront aucune restriction de circulation supplémentaire pour les usagers de la N118.

La fin des travaux de confortement est prévue pour le mois d'octobre 2019.

Le montant global de l'opération est de 1,1 M€ intégralement financé par l'État.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter ([@sytadin](https://twitter.com/sytadin)).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

Contacts presse :

[Communication DiRIF : 06 19 22 11 83 - contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:communication.dirif@developpement-durable.gouv.fr)